

handicap. Ces stagiaires de l'IRTS de Caen vont enquêter aux quatre coins du Cotentin avant d'exposer leurs préconisations

21 étudiants mobilisés pour réaliser un diagnostic sur la mobilité

FRÉDÉRIK LEQUILBEC, vice-président en charge de l'inclusion au sein de la communauté d'agglomération du Cotentin, a souhaité que le CLIC du Cotentin (Centre local d'information et de coordination), à destination des personnes de plus de 60 ans, ou en situation de handicap ou de perte de mobilité, travaille sur la thématique de la mobilité du public senior et/ou en situation de handicap, en raison de sa connaissance fine de son territoire et des problématiques de ce public.

À son tour, le CLIC a sollicité l'IRTS de Caen (Institut régional du travail social) pour mettre en place un stage de six semaines, en alternance avec leurs cours à Caen, du 11 mars au 24 mai, à 21 étudiants répartis en trois secteurs géographiques : Barneville-Carteret, Saint-Vaast-la-Hougue et Valognes. Ces étudiants de première année sont issus des filières Assistants sociaux et éducateurs spécialisés.

À la fin du stage, qui sera présenté oralement par chacun des trois groupes, un document écrit de synthèse sera rédigé.

Durant la matinée du 11 mars à la Maison du Cotentin, les objectifs de cette mission leur ont été présentés par Frédéric Lequilbec et Joël Mandelain, leur formateur-coordonateur des deux filières des étudiants présents à ce stage. Ces jeunes seront hébergés soit dans leurs familles, soit au Foyer des jeunes travailleurs de Cherbourg.

Véritable enquête

Ils seront amenés à enquêter dans tout le territoire de l'Agglo, auprès d'élus, de professionnels de la mobilité ou du secteur médico-social et des habitants. L'objectif de ce diagnostic est de comprendre les besoins en mobilité et accompagnements qui ne sont pas couverts par les dispositifs actuels, en particulier le « dernier mètre » - ou plus généralement le « dernier kilomètre » - depuis l'un des 513 points Cap Cotentin à la demande jusqu'au service public souhaité.

Sont-ils bien implantés ? Quel est le trajet entre le domicile et l'une des Maisons du Cotentin, créées pour faciliter l'accès aux services ? Frédéric Lequilbec a insisté sur les différentes formes de restrictions et de freins à la mobilité. « Posez-vous la question des handicaps *invisibles*, ce

peut être un problème d'orientation dans l'espace, de signalétique pas évidente ou peu lisible, il n'y a pas que le problème de la marche qui peut être handicapant. » Il a bien rappelé les objectifs du stage, à savoir faire le diagnostic de l'état des lieux en quelque sorte, en coordination avec les responsables du Clic qui seront disponibles pour répondre à leurs interrogations, afin de faire des préconisations, et non une liste de propositions que l'Agglo ne pourrait mettre en oeuvre pour une question de budget. Il s'agira de repérer les freins, de prendre en compte les points de vigilance : la fracture numérique, l'isolement, la diminution progressive de la mobilité sans avoir toutefois la reconnaissance de *personne à mobilité réduite*. Entre préconisations et propositions, la limite est subtile.

« Rester dans une démarche objective »

Joël Mandelain à quant à lui exhorté les étudiants à aller à la découverte de ce qui existe, éventuellement dans d'autres communautés de communes, comme celle de la Baie du Cotentin, ou du côté de Saint-Lô, de s'intéresser au contenu de la loi du 11 février 2005 (*NDLR : pour l'égalité des droits et des chances*).

« Vous êtes là pour rester dans une démarche objective, pas pour inventer l'eau chaude, a-t-il expliqué textuellement. Votre démarche s'inscrit dans le Schéma directeur du Cotentin sur l'inclusion (SDI) que vous pouvez consulter en ligne, et vous seront communiquées les coordonnées des personnes *ressources* du CLIC, n'hésitez pas à les solliciter. »



Les 21 étudiants de l'IRTS, avec le vice-président de l'Agglo, Frédéric Lequilbec, le président du CLIC Bernard Lebaron, leur enseignant Joël Mandelain (debout à droite), et d'autres responsables du CLIC.